

Département du Jura

Commune de TAVAUX

Société Solvay France à Tavaux

Demande d'autorisation environnementale pour l'extension des capacités de production pour

- le Chlorure de vinylidène (VDC) de 70 à 90 kt/an

- le Polyfluorure de vinylidène (PVDF) de 16 à 34 kt/an

Désignation d'une commission d'enquête comprenant Jean Marie de Lamberterie, président, Jacques Augier et Jean-Luc Millet, titulaires et Dominique Baud, suppléant, par décision du Président du Tribunal Administratif de Besançon n° E 23000035 / 25, du 11 mai 2023.

Arrêté interpréfectoral du Préfet du Jura et du Préfet de Côte d'Or référence DCL/BRGAE -39-2023 0523-001, du 23 mai 2023, prescrivant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'extension des capacités de production pour le Chlorure de vinylidène (VDC) de 70 à 90 kt/an et le Polyfluorure de vinylidène (PVDF) de 16 à 34 kt/an

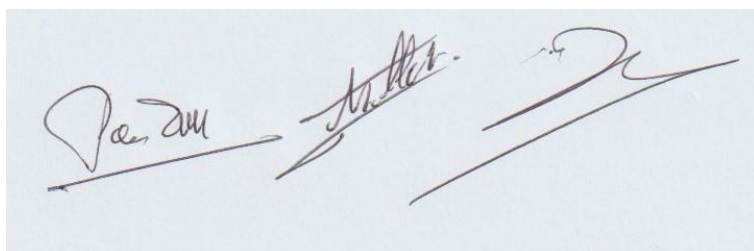
Enquête réalisée du 8 juin 2023 à 14 h 30 au 10 juillet 2023 à 17 h 30

CONCLUSIONS MOTIVÉES et AVIS

Destinataires :

- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Préfet de Côte d'Or
- Monsieur le Président du Tribunal administratif de Besançon
- Solvay France, établissement Tavaux

Établi à Dole le 8 août 2023



Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

SOMMAIRE

1 CONCLUSIONS MOTIVEES

1.1. Le cadre général du projet et enjeu de l'enquête	Page 4
1.2 Conclusions générales motivées	
1.2.1. Régularité de la procédure	Page 5
1.2.2. Contributions à l'enquête	Page 8
1.2.2.1 Contributions des personnes publiques associées	Page 8
1.2.2.2 Contributions du public	Page 9
1.2.3 Compatibilité du projet avec les divers schémas d'aménagement	Page 10
1.2.4 Impact sur l'urbanisme	Page 10
1.2.5 Impact sur le paysage	Page 11
1.2.6 Impact sur la protection des biens et du patrimoine culturel	Page 11
1.2.7 Impact sur l'air	Page 11

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

1.2.8 Impact sur l'eau	
1.2.8.1 Impact sur les prélèvements	Page 11
1.2.8.2 Impact sur les rejets	Page 12
1.2.9 Impact sur l'énergie	Page 13
1.2.10 Impact sur le sol et le sous-sol	Page 13
1.2.11 Impact sur le bruit	Page 13
1.2.12 Impact sur les déchets	Page 13
1.2.13 Impact sur les émissions lumineuses	Page 13
1.2.14 Impact sur le trafic routier et ferroviaire	Page 14
1.2.15 Impact sur la faune et la flore	Page 14
1.2.16 Impact sur les espaces naturels et agricoles	Page 14
1.2.17 Impact par pollution accidentelle	Page 14
1.2.6 Conclusion générale	Page 15
2 AVIS DE LA COMMISSION D' ENQUÊTE	Page 15

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

1 Conclusions motivées

1.1 - Le cadre général du projet et enjeux de l'enquête

1.1 Objet de l'enquête et présentation globale

Le groupe chimique international Solvay, basé à Bruxelles, est actif dans 63 pays et emploie 21 000 personnes.

La société Solvay France, site de Tavaux installée depuis 1930 dans le Jura, a déposé une demande d'autorisation environnementale visant à obtenir un accord pour l'augmentation sur le site de Tavaux de la capacité de production du VDC (Chlorure de vinydilène) de 70 à 90 Kt par an et du PVDF (Polyfluorure de vinydilène) de 16 à 34 Kt par an

Son activité, associée à celle d'Inovyn, repose sur l'électrolyse de la saumure, produisant du chlore, de la soude caustique et de l'hydrogène.

La plate-forme de Tavaux occupe environ 250 ha, partagée entre 3 sociétés, Solvay France, Inovyn du groupe Ineos et Air Liquide. Elle se situe au carrefour de 3 communes, Tavaux, Damparis et Abergement-la-Ronce. Il faut ajouter les bassins de décantation, d'une superficie au moins équivalente, établis sur le territoire de Damparis.

Environ 1900 personnes y sont employées, dont 500 sous-traitants.

L'activité concerne la fabrication de produits chimiques fluorés qui sont la matière première pour la fabrication du VDC et PVDF. La forte imbrication des productions sur la plate-forme elle-même, réduit les déplacements importants de matières premières.

La première phase du projet porte sur les augmentations de production suivantes

- VDC de 70 à 90 KT/an soit une augmentation de 29 % (service Ixan)

- PVDF de 16 à 34 KT/an, soit une augmentation de 112 % (service PVDF)

Ce projet confirme l'orientation du groupe Solvay avec le secteur automobile, en développant la production de batteries électriques à l'échelle européenne.

Ces augmentations de production se traduisent par des modifications des installations existantes, et pour le PVDF, avec une nouvelle installation de production à proximité de celles existantes.

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

Il nous est apparu que le dossier proposé à la consultation du public était complet, et bien que très volumineux, satisfaisant. Il permet de comprendre les impacts de la demande d'extension de la capacité de production de VDC et de PVDF

Ce dossier comporte toutes les pièces nécessaires à une bonne information du public, pour être soumis à l'enquête publique.

1.2 Conclusions générales motivées

1.2.1 Régularité de la procédure

L'enquête s'est déroulée du 8 juin 2023 au 10 juillet 2023, soit une durée de 33 jours consécutifs, conformément aux dispositions stipulées par le Code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 à L 123-19 et R 123-1 à R 123-37 et R 181-36 à R 181-38

La commission a été désignée par décision du Président du Tribunal Administratif de Besançon n° E 23000035 / 25, du 11 mai 2023.

L'arrêté interpréfectoral des Préfets du Jura et de Côte d'Or référence DCL/BRGAE -39-2023 0523-001, du 23 mai 2023 , a prescrit l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'extension des capacités de production pour le Chlorure de vinylidène (VDC) de 70 à 90 kt/an *et le Polyfluorure de vinylidène (PVDF) de 16 à 34 kt/an*

Les affichages réglementaires ont été effectués sur les 9 communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km, Abergement-la- Ronce, Aumur, Champvans, Choisey, Damparis, Gevry, Saint Aubin, Samerey, Tavaux ainsi que sur le site Solvay de Tavaux.

La réalité de ces affichages a été vérifiée lors des permanences de la commission d'enquête.

Les attestations d'affichage pré enquête, et les certificats d'affichage post enquête ont été adressés à la Préfecture du Jura et celle de Côte d'Or.

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

L'avis d'enquête publique a été publié dans les journaux suivants habilités à recevoir les annonces légales : 1^{ère} publication dans les journaux Le Progrès, la Voix du Jura, le Bien Public, édition du jeudi 23 mai 2023 et le Journal du Palais le lundi 5 juin 2023.

La 2^{ème} publication a été effectuée le jeudi 15 juin 2023 dans Le Progrès, la Voix du Jura, le Bien Public et le Journal du Palais

Nous avons noté le décalage de la première diffusion dans le Journal du Palais qui est intervenue le lundi 5 juin 2023, au lieu du jeudi 23 mai 2023, et estimons que cela n'a pas nui à la publicité de cet avis d'enquête.

La commission a tenu 15 permanences dont le détail figure dans le rapport page 11, « Permanences de la commission ».

Le public a eu toute latitude pour prendre connaissance du dossier dans les locaux des neuf mairies concernées, aux heures habituelles d'ouverture.

La totalité du dossier a été également mis en ligne et accessible pour le public sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4680>

Le public pouvait en outre consulter le dossier en version dématérialisée dans les communes où se tenaient les permanences, aux jours et heures habituelles d'ouverture

Le dossier était communicable, à ses frais, et pendant la durée de l'enquête, à toute personne qui en faisait la demande auprès du Bureau de la réglementation générale, des associations, des élections et du débat public à la préfecture du Jura.

Les observations pouvaient être déposées durant l'enquête publique, soit du 8 juin 2023 à 14h30 au 10 juillet 2023 à 17h30, de la façon suivante

- sur le registre dans les neuf mairies dans lesquelles s'est tenue une permanence
- soit transmises par voie électronique dès l'ouverture de l'enquête et jusqu'à sa clôture, à l'adresse enquete-publique-4680@registre-dematerialise.fr
- soit sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/4680>

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

- soit transmises par voie postale en adressant un courrier à l'attention du président de la commission d'enquête, Mairie de Tavaux, 6 place Nationale 39500 Tavaux
- soit directement auprès des commissaires enquêteurs lors des permanences

Déroulement du ramassage des registres :

Le registre d'Abergement-la-Ronce a été emporté à l'issue de la permanence du vendredi 7 juillet à 13 heures car la mairie était fermée du vendredi 7 juillet à 13 heures jusqu'au mardi 11 juillet matin.

Les registres de Tavaux et Damparis ont été récupérés à la fin de la dernière permanence du 10 juillet à 17h30

Les registres de Gevry et Champvans ont été récupérés le mardi 11 juillet matin

Le registre d'Aumur a été récupéré le lundi 10 juillet à 11 heures, la mairie n'étant pas ouverte au public jusqu'au soir

Le registre de Choisey a été récupéré le lundi 10 juillet à 16 heures, heure de fermeture de la mairie

Le registre de Samerey a été apporté à la mairie de Tavaux lundi 7 juillet après-midi

Le registre de Saint Aubin a été apporté à la mairie de Tavaux lundi 7 juillet après-midi

La commission a rédigé le procès-verbal d'enquête le 11 juillet.

Ce PV et l'annexe mentionnant toutes les observations, ont été envoyés par mail le 11 juillet à 11h59, à Madame Paccard.

Ce procès-verbal a été signé par les membres de la commission et remis en main propre à Madame Paccard qui en a accusé réception le 12 juillet à 15 heures.

La commission a reçu le mémoire en réponse le 27 juillet

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

Toutes les obligations relatives à la constitution du dossier, à la publicité par affichage, voie de presse et moyens électroniques, à la durée de la consultation, à la présence du commissaire enquêteur, à la formulation des observations ont été respectées.

Nous estimons que la procédure a été régulière, permettant au public d'être informé et de s'exprimer, durant les 33 jours de l'enquête.

1.2.2 – Contributions à l'enquête

1.2.2.1 Contributions des personnes publiques associées

Avis de la MRAE

- La Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAe) présente une étude circonstanciée du projet adoptée lors de sa séance du 22 janvier 2023 (référéncée n°BFC-2023-3528),. Cette étude est très compréhensible.:

Elle émet des recommandations et des remarques auxquelles le maître d'ouvrage a apporté des réponses que la commission analysera dans ses conclusions.

- Avis de la DREAL

La phase d'examen de la demande d'autorisation environnementale relative au projet d'extension de capacité du VDC et du PVDF est validée par la DREAL par courrier en date du 27 janvier 2023.

- Avis de l'ARS

L'ARS émet un avis favorable par courrier du 3 août 2022, assortis de quelques réserves

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

- Avis de la DRAC

La DRAC émet un avis favorable sous réserve du respect du rideau d'arbres présents

- Avis de la DGAC

La DGAC n'a pas de remarque à formuler sur le projet.

- Avis de l'INAO

L'INAO n'a pas de remarque particulière.

1.2.2.2 Contributions du public

Au cours de l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 juin 2023 à 14h30 au 10 juillet 2023 à 17h30,

1669 visiteurs uniques ont consulté le dossier sur le registre dématérialisé

1160 visiteurs ont téléchargés au moins un document depuis le registre dématérialisé

2342 téléchargements ont été effectués

2 personnes se sont rendues dans les mairies pour s'informer sur le dossier pendant les permanences

1 observation comportant cinq points a été déposée sur le registre dans la mairie d'Abergement-la-Ronce

Aucune observation n'a été envoyée par mail ou par courrier

18 observations ont été déposées sur le site dématérialisé

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

Le maître d'ouvrage a fait parvenir à la commission son mémoire en réponse le 27 juillet

La commission tiendra compte des observations du public et des réponses du maître d'ouvrage, dans son analyse par thème selon les impacts concernés.

Nous notons que certaines associations regrettent que le dossier apparaisse fragmenté, mais nous constatons que les remarques de la MRAe ont bien été prises en compte dans le dossier présenté à la consultation du public.

1.2.3 Compatibilité du projet avec les divers schémas d'aménagement

Le projet n'a aucun impact sur le PPRI, ni sur le PLUI du Grand Dole.

L'impact du projet a été pris en compte dans le PPRT, adopté en 2010 qui prévoit une information régulière des collectivités et des populations. Le projet ne modifie pas le plan de zonage du PPRT

La plateforme Solvay de Tavaux, n'est pas implantée dans une zone sensible inventoriée par la DREAL.

Aucune réserve naturelle, ni parc naturel, ni arrêté de protection de biotope, ni sites naturels inscrits ou classés, n'ont été recensés dans un rayon de 3 km autour du site, à l'exception d'une ZNIEFF de type 1, bois de Recépage, mitoyen de la plateforme.

1.2.4 Impact sur l'urbanisme

Toutes les installations nécessaires aux augmentations de production sont circonscrites dans la plateforme. Aucune construction extérieure à celle-ci n'empiète sur le territoire périphérique.

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

1.2.5 Impact sur le paysage

Les forêts enserrant la plateforme et se situent entre chacun des villages. La plateforme n'est donc visible qu'à toute proximité. La DRAC conseille d'ailleurs le maintien d'un rideau d'arbres ce qui est compatible avec le projet

1.2.6 Impact sur la protection des biens et du patrimoine culturel

Le projet n'a pas d'impact sur la protection des biens et du patrimoine culturel

1.2.7 Impact sur l'air, et nuisances olfactives

Le projet ne modifie pas la situation actuelle quant aux capacités de traitement des dégazages et des composés organiques volatiles (COV).

Une observation fait état en le regrettant que les émissions d'hexafluorure de soufre (SF6) et de trifluorure d'azote (NF3) ne soient pas mesurées.

Solvay indique que ces deux gaz ne sont pas émis ni actuellement ni après la mise en place du projet sur sa plateforme.

Aucune observation relative à des nuisances olfactives n'a été formulée.

1.2.8 Impact sur l'eau

Cette question a été abordée sous différents aspects par Monsieur Blain, président de Serre Vivante, l'Association pour les Tavellois (ATLT), la FNE BG/FC, une contribution anonyme, la FNE Haute Saône et Madame Chalumeau.

1.2.8.1 Impact sur les prélèvements

Les prélèvements proviennent de la nappe phréatique à travers 24 puits et en complément du canal qui traverse le site.

Dans l'étude d'impact, (page 143) l'entreprise Solvay s'engage grâce à une vingtaine d'actions, dont certaines sont déjà engagées, à maintenir la consommation en eau en 2026 au niveau de celle de 2021.

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

Dans sa réponse aux observations, l'entreprise va au-delà en indiquant l'ambition d'une diminution de 10% de sa consommation en eau en 2026 par rapport à 2021 et de 25% d'ici 2030.

Cette diminution va dans le sens des attentes formulées dans les observations sur ce sujet

1.2.8.2 Impact sur les rejets aqueux

Toutes les eaux de la plateforme transitent par les bassins construits au-delà du canal. Ces bassins dont la principale fonction est de permettre le dépôt des déchets solides sont ceinturés par des digues qui s'élèvent à 30 mètres au-dessus de la plateforme. Il est envisagé de traiter ces déchets en amont, les bassins ne pouvant pas être indéfiniment sur-élevés. Les eaux récupérés au pied des bassins sont conduites jusqu'à l'étang de l'Aillon par un contre fossé puis déversées dans la Saône. Ces eaux sont analysées à plusieurs endroits pour en mesurer la toxicité éventuelle.

L'entreprise Solvay, dans sa réponse affirme que le niveau des rejets en chlorure restera stable en dépit de l'augmentation de production de VDC et PVDF, mais ne s'engage pas quant à une réduction demandée par les associations.

Nous pouvons regretter que la question des travaux d'étanchéité des bassins ne fasse pas l'objet d'un calendrier précis, même si la responsabilité en revient à Inovyn.

L'objectif premier de la STEP-BIO de réduire la Demande Chimique en Oxygène (DCO) des rejets, est conforme aux prescriptions réglementaires en vigueur.

L'objectif de concentration en Matière En Suspension Totale (MEST) des effluents n'est pas atteint à ce jour, comme le souligne une association, mais l'entreprise, en utilisant notamment la technologie par flottation, entend atteindre cette conformité dans un délai de 12 mois.

En réponse à une observation, le maître d'ouvrage rappelle qu'un plan de délestage des rejets en chlorure est activé en période d'étiage de la Saône, et que des contrôles quotidiens de la teneur en chlorure sont alors réalisés.

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

Les effluents aqueux de la société Solvay font également l'objet d'analyses régulières qui intégreront les préconisations de l'arrêté N°AP-2023-48-DREALdu 12 juillet 2023, du Préfet du Jura qui apporte des prescriptions complémentaires fixant les modalités de suivi et de gestion des Pfas (substances per et polyfluoroalkylées), conformément au nouveau plan Pfas du gouvernement.

1.2.9 Impact sur l'énergie

En réponse à une observation sur les besoins énergétiques, le maître d'ouvrage indique que les besoins supplémentaires en vapeur nécessiteront l'ajout d'une quatrième ligne de déminéralisation et que le besoin en électricité sera assuré par les installations existantes.

Aucun projet d'unité biomasse n'est envisagé.

1.2.10 Impact sur le sol et le sous-sol

Aucun impact nouveau sur le sol et le sous-sol n'est induit par le projet

1.2.11 Impact sur le bruit

L'étude d'impact ne démontre pas d'incidence sonore nouvelle en limite de la plateforme, en attente de mesure précise lors de la mise en route.

1.2.12 Impact sur les déchets

L'augmentation de production du VDC et PVDF va entraîner une augmentation de déchets classifiés comme dangereux ou non dangereux. Ils sont déjà tous connus à l'exception de deux produits non dangereux, et traités conformément à la législation.

1.2.13 Impact sur les émissions lumineuses

La plateforme est déjà éclairée la nuit, et aucune émission lumineuse supplémentaire ne sera perceptible en limite de propriété

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

1.2.14 Impact du projet sur le trafic routier et ferroviaire

Cette question est abordée par l'Association pour les Tavellois (APLT) et à travers une observation anonyme.

Actuellement , le trafic routier tout produit confondu s'élève à 46 650 camions/an et le ferroviaire à 13 250 wagons par an.

L'extension de production de VDC et PVDF entraînera une augmentation de 3 145 camions/an et de 39 wagons/an

En parallèle l'arrêt de production de PCBa et 365 mfc entraîne une diminution de 753 camions par an et pour les wagons une diminution de 235 /an

La hausse du trafic routier annuel est donc d'environ 5,8 % et le trafic ferroviaire diminue de 1,5 %.

Cette hausse nous paraît acceptable

1.2.15 Impact sur la faune et la flore

Aucun impact significatif n'est apporté sur la faune et la flore car les travaux se situent au sein de la plateforme existante

1.2.16 Impact sur les espaces naturels et agricoles

Aucun terrain agricole ou naturel n'est concerné par le projet

1.2.17 Impact par pollution accidentelle

Ce sujet fait l'objet d'une observation de l'Association pour les Tavellois

Une simulation grandeur nature s'est déroulée le 28 septembre 2010

Le maître d'ouvrage confirme que de nombreux exercices (37 en 2022), sont organisés, en liaison avec leur caserne de sapeurs-pompiers professionnels, située sur la plateforme.

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

1.2.6 Conclusion générale

Les observations ont donné lieu à une réponse détaillée du maître d'ouvrage.

Le projet a reçu un avis positif des personnes publiques associées.

Ce projet est compatible avec les divers schémas d'aménagement auxquels il est soumis.

Aucun impact négatif sur l'environnement ne découle de ce projet.

Ce projet n'a pas fait l'objet d'un rejet de la population environnante.

2- AVIS DE LA COMMISSION d' ENQUÊTE

VU l'étude du dossier soumis à enquête publique, les avis des personnes publiques associées, les observations formulées par le public, les entretiens avec les personnes concernées, notre reconnaissance des lieux, les explications fournies par le Maître d'ouvrage,

Vu la régularité de la procédure appliquée à l'enquête publique et son déroulement,

Vu les conclusions exposées supra,

Vu le mémoire de réponse du Maître d'ouvrage,

Considérant que le projet est compatible avec les divers schémas d'aménagement,

Considérant que la population locale est fortement impliquée dans la vie de cette entreprise, qu'elle fait confiance à Solvay qui bénéficie d'une grande crédibilité,

Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet

Considérant que le projet permet de maintenir et de développer l'activité économique sur le territoire et répond à des objectifs favorisant l'intérêt général dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique.

La commission a l'honneur d'émettre un

AVIS FAVORABLE

pour l'extension des capacités de production de Chlorure de vinylidène (VDC) de 70 à 90 kt/an

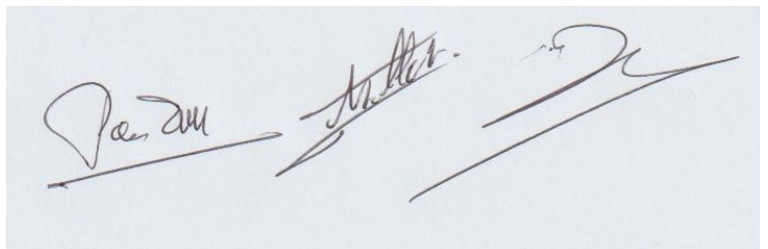
et de Polyfluorure de vinylidène (PVDF) de 16 à 34 kt/an

Recommandations de la commission

- Une campagne de mesure des bruits dès la mise en service des nouvelles installations est à mettre en œuvre
- Poursuivre les campagnes d'information régulières auprès des élus et de la population sur les activités de la plateforme.
- Un calendrier précis d'étanchéité des bassins de décantation est à confirmer et à faire respecter

A Dole le 7 août 2023

La commission d'enquête



Dossier n° E 23000035 / 25 du 11 mai 2023 Société Solvay France à Tavaux. DAE pour extension des capacités de production de VDC et de PVDF

Commission d'enquête : Jean Marie de Lamberterie, Jacques Augier, Jean Luc Millet